

Assistant/e de bureau AFP

Informations sur l'examen de remplacement dans le domaine de qualification « Pratique professionnelle »

La présente fiche d'information contient des informations complémentaires pour les candidats et candidates à l'examen de remplacement oral dans le domaine de qualification « pratique professionnelle » selon l'ordonnance sur la formation (1^{er} janvier 2019) et le plan de formation (1^{er} janvier 2019) ainsi que les dispositions d'exécution relatives à la procédure de qualification Assistant/e de bureau AFP.

Entretien de qualification

L'examen de remplacement se déroule sous la forme d'un entretien structuré d'une durée de 45 min. Il se base sur le rapport sur l'expérience professionnelle, l'auto-évaluation finale sur le diagramme de compétences et sur les œuvres « Mon entreprise », « Accueillir des clients » et « Mener des conversations téléphoniques ».

L'entretien de qualification comprend 6 phases. Chaque phase donne lieu à 3 points au maximum, soit 18 points au total pour l'ensemble de l'entretien :

- **Phase 1 : exemples pratiques en ligne avec le diagramme de compétences**
Cette phase porte sur les éléments qui ressortent de l'auto-évaluation des candidats et candidates dans le diagramme de compétences et sur la manière dont ils se manifestent dans la pratique.
- **Phases 2 à 4 : enseignements tirés des œuvres « Mon entreprise », « Accueillir des clients » et « Mener des conversations téléphoniques »**
Ces phases se concentrent sur les enseignements que les candidats et candidates ont tirés de ces trois œuvres.
- **Phase 5 : processus d'apprentissage**
Cette phase est axée sur la réflexion des candidats et candidates autour du processus d'apprentissage.
- **Phase 6 : développement professionnel**
Cette phase s'intéresse aux projets des candidats et candidates en ce qui concerne leur développement professionnel.

Toutes les informations, instructions, instruments de mise en œuvre et moyens auxiliaires nécessaires au traitement des phases ci-dessus et à l'attestation de votre expérience professionnelle sont disponibles sur l'environnement numérique Konvink sous « Assistant-e de bureau AFP – Certification professionnelle pour adultes ». Pour toute information complémentaire sur l'examen de remplacement, veuillez vous adresser à la [commission des cours](#) cantonale de la CIFIC Suisse dont vous dépendez.

CIFIC Suisse, juin 2021